

# L'école doit s'adapter au monde tel qu'il est

Alexis Rosier

DANS **APRÈS-DEMAIN** 2012/1 (N° 21, NF), PAGES 44 À 46

ÉDITIONS **FONDATION SELIGMANN**

ISSN 0003-7176

DOI 10.3917/apdem.021.0044

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2012-1-page-44.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Fondation Seligmann.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Alexis ROSIER

# L'ÉCOLE DOIT S'ADAPTER AU MONDE TEL QU'IL EST

L'éducation doit suivre les évolutions de son environnement. Elle est le socle sur lequel nous construisons le monde de demain. Elle est aussi la matière par laquelle un pays façonne et prépare ses futurs acteurs : **une génération éduque l'autre**. Ce processus éternel demande à ses acteurs une anticipation permanente des enjeux futurs et surtout une évolution toujours en harmonie avec la société. Si le pays est un corps, l'éducation en est son cœur. La corrélation entre les deux est, par conséquent, vitale : les deux doivent battre au même rythme.

Force est de constater qu'à l'heure actuelle, le système éducatif français est en retard, victime de son manque d'initiative des dernières décennies. Les modèles consacrés comme les meilleurs par leurs résultats dans les diverses évaluations internationales - la Finlande ou la Corée du Sud - ont en commun d'avoir su évoluer dès les années 80. Le système éducatif français, en revanche, est un système en mutation qui peine à trouver sa voie. Il est traversé de contradictions dont celle, majeure, entre une vision méritocratique de l'école, conduisant à une sélection des meilleurs élèves, et une vision plus globale, orientée vers une réussite d'ensemble ; des contradictions qui le conduisent à de perpétuelles contorsions. Son problème n'est pas tant sa capacité à former de bons élèves mais le fossé, qui ne cesse de se creuser, entre les résultats des meilleurs et des moins bons.

## SORTIR D'UNE LOGIQUE OBSOLÈTE

Le système éducatif français doit sortir de sa logique de généralisation, où tous les élèves sont censés avoir le même accès à l'intégralité des savoirs. Le manque de motivation des élèves est le résultat d'un manque frappant d'adhésion au projet scolaire. Or, après les inégalités socioculturelles, ce manque de motivation est la seconde étape vers l'échec. **« L'éducation ne consiste pas à remplir un seau mais à allumer une flamme »** (Jack Lang). L'école doit donc rapprocher davantage chacun des élèves de la satisfaction de ses goûts personnels. L'élève ne souhaite pas avoir le même savoir que l'autre, il désire acquérir le savoir qui l'intéresse. On doit lui proposer des méthodes d'enseignement qui le motivent et l'intéressent afin que naisse chez lui un désir de connaissance.

Il est primordial de donner à l'élève d'aujourd'hui plus de responsabilité dans le processus de transmission du savoir. Si un élève a le sentiment de se sentir effectivement intégré à ce processus, ou bien s'il a l'impression que sa contribution compte, cela conduira à créer chez lui un sentiment d'engagement personnel. Ce manque d'engagement est l'un des fléaux de l'éducation. L'école est considérée par l'élève comme un devoir, une obligation dont il doit s'acquitter, alors qu'elle devrait être un droit qu'il revendique et une chance qu'il s'approprie.

## LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS, PERPETUUM MOBILE

La première mission de l'école, avant la réussite de l'élève, doit être la lutte contre les inégalités. Il convient de rechercher des moyens de compenser le handicap culturel entre les élèves des classes sociales défavorisées vis-à-vis de ceux des classes sociales supérieures. Selon des notions empruntées à Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron, le capital **« culturel institutionnel »** – transmis par l'école – doit pouvoir compenser le **« capital incorporé »** dans le cadre familial, trop dépendant des revenus de la famille, et d'une position au sein de la hiérarchie sociale. Ce handicap est la première raison de la disparité des résultats. La France est un des pays où les destins scolaires sont les plus fortement corrélés aux origines sociales et au statut culturel des familles : en 2008, 78,4% des élèves provenant de catégories sociales favorisées ont obtenu un baccalauréat général, contre seulement 18% des élèves d'origine sociale défavorisée. Lutter contre ce handicap, c'est lutter contre les racines mêmes du mal de l'éducation française.

Il faut remonter aux origines : l'école primaire et l'école élémentaire. Proposer aux élèves, dès le plus jeune âge, des activités culturelles, des cours de sensibilisation à l'art, c'est réduire l'écart inévitable entre les élèves de classes défavorisées et ceux des classes favorisées. À titre d'exemple encourageant, on peut citer le **dictionnaire des écoliers** introduit en 2010 dans plus de 5 000 classes de primaire en France. Ce projet national, et collectif consiste en la définition, par chaque classe et selon une échelle de niveau adaptée, d'un ensemble de mots qui, tous réunis, forment un dictionnaire accessible en ligne.

Ce plan a pour mérite de favoriser tant l'apprentissage ludique du vocabulaire que la sensibilisation aux mots.

Autre exemple de lutte contre l'inégalité : le lycée Henri IV, à Paris, a ouvert depuis 2006 une Classe Préparatoire aux Études Supérieures. Cette classe intermédiaire entre la terminale et la classe préparatoire a pour vocation de remédier au déficit culturel des élèves issus de milieux défavorisés par un programme centré autour des sorties culturelles, du tutorat et des stages. On peut citer aussi la plateforme cinématographique *Ciné Lycée*, résultat d'une collaboration entre le ministère de la Culture, France Télévisions et le ministre de l'Éducation. Cette plateforme, gratuite pour tous les lycéens, propose un accès à la culture cinématographique pour tous. Enfin, dans le cadre de la réforme des lycées, un « référent culture » est désigné dans chaque lycée. Il s'agit d'un professeur volontaire qui a pour mission d'assurer la cohérence, la qualité et le suivi de la mise en œuvre du volet culturel du projet d'établissement.

## SOCLE COMMUN ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'enseignement le plus efficace est celui qui est à même de traiter dans une même classe, et dans un temps déterminé par le programme, le plus grand nombre possible de besoins différents tout en conservant une ligne directrice - depuis 2005 **le socle commun de connaissances et de compétences**. L'accompagnement personnalisé est la première étape vers une école adaptée à chaque élève. Lutter, au cas par cas, contre les difficultés est une assurance d'équité et d'efficacité. En France, l'idée a fait son chemin avec l'apparition d'accompagnements personnalisés dans le primaire et le secondaire depuis la rentrée 2010. Néanmoins, ces accompagnements rajoutent des heures de cours aux élèves en difficulté, ce qui contribue à alourdir encore les horaires du système éducatif.

Il faut néanmoins que la prise en charge des différences de niveaux s'opère dès le plus jeune âge, car il est très difficile de rattraper les écarts de niveaux du primaire au secondaire ; les études nationales de l'**INSEE** démontrent notamment la persistance d'un échec constitué très tôt : les résultats conduisent à observer que le collègue ne « corrige » pas les difficultés des élèves déjà en situation d'échec.

## LE SAVOIR N'EST PAS QU'À L'ÉCOLE

Dans une société où les disparités se creusent, où la somme des compétences propres spécifiques devient une composante primordiale du processus

de sélection dans le monde du travail, l'école doit se recentrer sur l'enfant plutôt que sur l'élève. Les activités extra-scolaires offrent une piste : développer l'appétence des élèves pour l'école, c'est leur proposer des activités dans lesquelles ils se retrouvent - surtout si ces activités ont un poids dans la vie de l'établissement (compétitions, évaluations, expositions).

À cet égard, les États-Unis ont une avance considérable : ces activités revêtent presque la même importance que les résultats scolaires. En Finlande aussi, les cours, au collège, se terminent au plus tard à 15 heures pour laisser aux élèves la possibilité de participer à des activités extra-scolaires organisées par les établissements ou les municipalités - et cela gratuitement, ou presque. En France, l'idée commence tout de même à se développer avec, depuis la rentrée 2010, l'expérimentation par quelques collèges et lycées d'un rythme scolaire partagé, entre l'enseignement le matin et les activités extra-scolaires l'après-midi.

## L'ÉLÈVE, PLUTÔT QUE LE RÉSULTAT

L'école française est trop et trop tôt sélective. Cela contribue à créer, dès le plus jeune âge, une ségrégation entre les meilleurs et les moins bons.

Évidemment, avec la mondialisation des compétences, la compétition s'accroît et s'accroît, mais ce n'est pas aux élèves de se plier aux systèmes. Ces derniers doivent aujourd'hui, plus qu'hier, trouver un compromis entre une formation efficace à cette compétition et une valorisation des élèves et non privilégier l'élitisme au détriment du plus grand nombre. La France doit, de ce fait, trouver un juste milieu entre son système méritocratique qui sélectionne l'élite et son système plus républicain qui prône la réussite de l'ensemble. Le principe de méritocratie - et donc d'égalité des chances - repose sur le besoin de croire dans un monde juste. Or, l'égalité des chances est plus aléatoire que jamais dans une société où les fossés socioculturels se creusent de plus en plus. Il faut, de ce fait, redéfinir la notion de mérite en cessant de l'enfermer dans une obsession des notes et des résultats. Le diplôme ne doit plus résumer la compétence d'un individu et ne doit plus être l'unique déterminant de l'insertion dans le monde professionnel.

Il faut, d'une part, redéfinir l'égalité des chances par rapport aux possibilités de chacun, en tenant compte des besoins et des talents de tout individu. D'autre part, remettre au centre du débat la différenciation des moyens à mettre en œuvre pour donner les mêmes chances à tous de parvenir à s'accomplir librement. « **L'éducation développe les facultés, mais ne les crée pas** » écrivait Voltaire.

## RÉORIENTER L'ORIENTATION

Qu'est l'orientation, sinon le chemin que poursuit un élève vers le but idéal ? Cette motivation « extrinsèque » consiste à faire prendre conscience à l'élève que sa scolarité est le chemin vers la réalisation de son rêve professionnel ; elle revient à créer chez lui une implication personnelle dans le travail. L'école n'est alors plus perçue comme un carcan, mais comme un lieu de l'épanouissement personnel. Par ailleurs, alors que les études doivent permettre l'accès à une profession, l'orientation scolaire et son appareil restent éloignés des réalités de la vie professionnelle et des besoins économiques de la Nation. C'est, notamment, l'offre de formation qui régit dans les académies les politiques d'orientation. Cela signifie que du point de vue de l'éducation nationale, une rentrée réussie est d'abord une rentrée où chaque élève et chaque professeur trouvent une classe. Une telle rigidité ne peut qu'aboutir à des orientations forcées, un découragement potentiel et finalement, dans les situations de rupture, à un abandon en cours de scolarité.

Il faudrait, dans un premier temps, se pencher sur les acteurs mêmes de cette orientation. À commencer par les conseillers d'orientation. Comme l'indique le Haut Conseil de l'Éducation dans son rapport sur l'Orientation, « **sur un total de 1 600 heures annuelles, [...] près du tiers ne sont pas passées au contact des élèves et de leurs familles et ne font l'objet d'aucun contrôle** ». La mission principale des conseillers doit être le service aux familles et aux élèves. En outre, dans un contexte où le travail et l'école deviennent indissociables, le conseiller d'orientation doit avoir une connaissance adaptée aux réalités des métiers et du monde du travail. On est loin du compte. Dans un même registre, il s'agirait de redéfinir l'implication du personnel enseignant, en matière d'orientation. Un suivi spécialisé, individualisé pourrait aider l'élève à mieux se situer. Selon le Haut Conseil de l'Éducation, il pourrait consister en une « **mission, rémunérée spécifiquement, et fondée sur le volontariat. Ces professeurs référents ne remplaceraient pas les professeurs principaux, mais, tout en leur laissant un rôle de coordonnateur, ils permettraient à ces derniers de se concentrer sur des tâches plus pédagogiques, notamment le suivi individualisé des élèves en difficulté** ». Il est indéniable que pour un élève en difficulté, une aide personnalisée et compétente constituerait un moyen de lui redonner foi dans les promesses de l'école.

## LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENFIN ?

La transmission efficace d'un savoir passe aussi par la méthode mise en œuvre pour le faire. Celle-ci se doit d'être adaptée au public auquel elle est destinée. Un système éducatif doit donc actualiser

constamment, par rapport aux nouvelles générations, ses pratiques éducatives. Or, aujourd'hui, force est de constater qu'un fossé s'est creusé entre l'école et les élèves.

Les réseaux sociaux constituent à ce titre un premier élément de solution. L'essor des réseaux donne la possibilité au monde éducatif de s'ouvrir et de s'adapter rapidement à toutes les évolutions économiques et sociétales. Ce phénomène pourrait être plus soutenu – il reste embryonnaire en France - chez les élèves, s'il était fait un usage plus répandu des réseaux « *main stream* » tels que *Twitter*, *Facebook*, *YouTube* ou même *Myspace*. Ces réseaux, contrairement aux *Environnements Numériques de Travail (ENT)*, sont placés sous le signe du loisir et du plaisir ; ils constituent même l'un des poumons sociaux des générations d'aujourd'hui. Intégrer à ces réseaux des fins éducatives permettrait, tout d'abord, de faciliter l'accès aux ressources de travail quand l'ENT est encore aujourd'hui considéré comme difficile d'accès et peu ergonomique par la plupart des étudiants. Néanmoins, deux problèmes se posent. D'abord, de nombreux professeurs ne savent pas utiliser de tels réseaux dans une perspective d'apprentissage. Ensuite, certains établissements en bloquent l'accès, ce qui montre à quel point la frontière est étanche entre les mentalités du personnel éducatif et celles des élèves. C'est cette frontière rigide qu'il faut abattre.

## URGENTE « MISE À JOUR »

Les technologies ne constituent pas seulement un moyen de faciliter l'accès et de redonner goût au savoir, elles sont aussi devenues de nos jours une norme intellectuelle. On pouvait déjà lire dans le rapport annuel des Inspections générales de l'éducation nationale pour l'année 2007, que « *l'usage fluide et réfléchi de la communication et de l'accès à l'information est devenu une compétence indispensable pour toute insertion sociale et professionnelle* ». De même, voilà déjà plus de cinq ans, la recommandation du Parlement européen et du Conseil (18 décembre 2006) qui détermine un socle de connaissances commun à tous les élèves de l'Union, approuvait-elle pleinement l'essor des réseaux ; la compétence numérique y était déjà reconnue comme compétence essentielle dans l'éducation des jeunes européens. Cette « mise à jour » est bel et bien un enjeu vital, s'agissant de l'adéquation de l'école à la vie et au travail.

**Alexis ROSIER**

Étudiant en 3<sup>ème</sup> année de Lettres modernes  
à la Sorbonne